

# Les quatre scénarios envisagés pour aménager l'accès à La Palue

Quatre scénarios ont été retenus pour aménager le site de La Palue. Un sujet complexe qui a nécessité une concertation entre toutes les parties prenantes, des riverains aux usagers.

● Mercredi soir, le maire et son adjoint, Michel Galand, ont présenté à de nombreux habitants et élus quatre scénarios retenus pour aménager le site de La Palue à la suite du diagnostic et de l'étude paysagère menée par DCI environnement. Michel Galand, adjoint à l'environnement, se réjouit que « toutes les parties prenantes se parlent en comité technique, les usagers, les riverains, les associations sportives, les chasseurs... Il existe aujourd'hui une écoute et un dialogue constructifs ». Le sujet est complexe et l'aboutissement du projet, long. « C'est un projet sur deux ou trois mandatures », note Patrick Berthelot, qui insiste sur sa nécessité et les constantes à retenir

des quatre scénarios : « Il faut maintenir une capacité de 200 à 250 places de stationnement, les chiffres réels que nous avons retenus ; il faut conforter le tracé du GR34, canaliser les accès aux plages, restaurer les zones érodées, abîmées et garantir un accès aux mobilités douces, notamment cyclables. » Bref : satisfaire tout le monde et protéger l'environnement exceptionnel de ce bout du cap de la Chèvre.

## Les quatre scénarios précisés

Dans le détail, le **premier scénario** propose une aire de stationnement naturelle entre le hameau de Brégoulou et celui de la Palue, au niveau de Var-Poul (là où il y a les poubelles actuellement). « Le parking du haut disparaît et il faut compter quatorze minutes de marche pour accéder à la plage », note Michel Galand, qui précise que dans ce cas, la zone de dépôt disparaît et devient un belvédère.

**Scénario n° 2**, « plus drastique », selon l'adjoint : la création d'une aire de stationnement naturelle en dehors des hameaux, depuis la route de Saint-Hernot à Runcadic et cheminement piéton. « Un kilomètre et demi entre cet espace de stationnement et la plage, soit 21 minutes de marche », concède l' élu.

**Dans le troisième scénario**, le station-



La plage de La Palue fait régulièrement l'objet d'une surfréquentation et de problématiques liées au stationnement et à son accès pour les usagers et les riverains.

Photo Ronan Lannuzel

nement serait proposé « au plus proche » de la plage. « Ce serait une amélioration de l'existant, indique Michel Galand : on réaménage le parking du haut, on supprime les possibilités de stationnement anarchique et on crée une aire de délestage un peu plus haut pour que les gens viennent

à pied ». Inconvénient : le trafic resterait dense en saison (mais pas que) dans les hameaux de Brégoulou et la Palue.

Enfin, **quatrième et dernier scénario**, « le contournement de La Palue », annonce l' élu, qui précise l'idée : « On reprend une piste déjà existante,

« Il faut maintenir une capacité de 200 à 250 places de stationnement »

notamment pour les camions qui travaillent aux coupes de l'ONF, dans le bois de Lesteven, on aménage et on crée une aire de stationnement naturelle cachée et arborée au plus près de la plage ». Avantages : « On sépare les trafics, les habitants retrouvent toute leur tranquillité et on rend certains espaces, notamment Var-Poul, à la nature ». Il s'agit ni plus ni moins, « de redistribuer les volumes », note pour sa part le maire, qui ne cache pas que ce dernier scénario est son favori.

## Décision dans les trois mois

Le choix du scénario retenu interviendra dans les trois mois, « par consensus, on n'est pas dans l'urgence », reconnaît encore l' élu. À la suite de quoi, tout un processus d'acquisition de terrains, d'études d'impact, d'enquête publique se mettra en route, avant que la demande du permis d'aménager soit envoyée au ministère de la Transition écologique. « Pas avant trois ou quatre ans », indique encore Michel Galand.